

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1896)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Les trois Dumas  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195886>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Fleurs de Ste-Catherine.

Le sentiment populaire qui méconnaît ingénument les classifications scientifiques et trouve, pour les remplacer, des définitions poétiques d'une précision souvent exquise, a donné depuis longtemps le nom de fleurs de Ste-Catherine à cette tardive floraison d'automne que nous appelons, très improprement, les chrysanthèmes.

Et ce n'est pas seulement parce que ces fleurs mélancoliques s'épanouissent aux environs du 25 novembre, fête de la patronne des vieilles demoiselles, mais surtout parce qu'elles sont elles-mêmes de vieilles demoiselles, dans ce royaume charmant où la rose est la reine toujours fêtée.

Elles prodiguent leurs couleurs et leurs frères parfums à une époque où les papillons ont fait leur choix depuis longtemps. Les autres fleurs, plus heureuses, ont reçu les hommages de ces galants aux beaux jours du printemps et de l'été. Celles-là ont entendu les oiseaux leur chanter éperdument leurs cantiques d'amour. Elles ont senti les chauds rayons du soleil épousser leurs pétales, leur verser la force, l'éclat et la fierté.

Hélas ! il n'en reste plus : de papillons, d'oiseaux chanteurs et de rayons. Dans les jardins dépouillés, au milieu des feuilles tombées autour d'elles comme des illusions fanées, les fleurs de Ste-Catherine sont seules. Et c'est pour rien qu'elles s'épanouissent, pour rien qu'elles se font belles, se parent des atours les plus somptueux ; déjà elles désespèrent, sous leur calice éthalé leur tige se dessèche et si vous retiriez le bâtonnet qui leur donne une prestance factice — elles tomberaient sur le sol éplorées et lamentables.

Et pourtant, qui donc a pensé à elles lorsque dans la jeunesse de l'année, les violettes, ces grisettes de la nature, embaumaient le vert gazon ? Qui donc a pensé à elles lorsque triomphaient les tulipes, ces demi-mondaines aux toilettes criardes ? Qui s'est souvent d'elles lorsque les lys, ces jeunes filles hautaines et virginales, attiraient uniquement nos regards ? Et quand sont arrivées les roses, ces superbes et cruelles grandes dames dont les épines nous ont blessés, qui donc a donné une pensée aux tristes fleurs de Ste-Catherine ?

Et voici que nous nous prenons soudain à les aimer. Au moment d'entrer dans l'hiver, cette vieillesse de l'année, nous sentons tout à coup la détresse de n'avoir plus de fleurs pour consoler notre ennui et embaumer notre exil.

Les jours s'écoulent vite, les jours sans couleur et sans parfum où nous resterons désespérés en face de nous-mêmes — où nous serons pareils à ces jeunes gens volages qui n'ont pu fixer leur choix nulle part et que l'âge surprend sans compagnons et sans famille. Et vite nous prodiguons nos soins aux chrysanthèmes, nous leur donnons la bonne place dans la maison, près de la fenêtre, nous leur versons l'eau, les amendements, la chaleur, pour que les plantes épuisées y retrouvent la vie, nous donnons des fleurs, encore, toujours. Mais tout est inutile ; elles vont mourir, lassées d'être appréciées trop tard et inconsolées de la destinée.

Fleurs de Ste-Catherine, patronne des vieilles demoiselles, vous avez des sœurs parmi nous.

Celles-là aussi on les a dédaignées, ou on les a oubliées. La menteuse folie du printemps et de l'été nous a égarés à la poursuite d'éphémères amours dont nous n'avons rapporté que l'amertume de la désillusion. Des violettes et des tulipes, des lys et des roses ont enchaîné notre cœur en de décevants caprices. Toute notre jeune saison a été ainsi dépensée sans profit et sans but. Et ce n'est que lorsque l'hiver est là, lorsque les feuilles mortes jonchent les chemins, quand nous entendons gémir la rafale et quand déjà des cendres mélancoliques emplissent nos foyers, ce n'est qu'alors que nous comprenons votre beauté et votre charme, ô douces fleurs de Sainte-Catherine !...

Que leur a-t-il donc manqué pour qu'en passant à côté d'elles, nous ne les ayons pas jugées dignes de notre attention et de notre tendresse ? Pourquoi n'avons-nous pas écouté la voix qui nous disait : « Un jour vous serez désespérés de n'avoir plus une de ces tendres fleurs pour égayer votre vieillesse ? » Hélas ! nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes si nous n'avons pas compris plus tôt toute la joie des yeux et du cœur qu'elles pourraient nous donner, alors que nous en aurons tant besoin.

Il n'y a pas si longtemps que le chrysanthème était une fleur banale et vulgaire dont personne ne s'inquiétait. C'est à peine si elle était admise dans

les jardins les plus modestes. Des horticulteurs intelligents la jugèrent digne, cependant, de soins attentifs. Ils entreprirent de la cultiver. Par des soins constants, une judicieuse sollicitude, ils la dévelopèrent, l'améliorèrent sans cesse et l'amendèrent à cette magnifique floraison qui décore nos salons et nos vérandas à l'arrière saison. Ce n'était auparavant qu'un simple pyrèthre ; c'est elle qui nous donne désormais la dernière et chaude émotion de la splendeur de l'été !...

Telle est aussi la destinée des fleurs humaines de Ste-Catherine. Il dépend de nous de les voir s'épanouir dans tout leur éclat et toute leur beauté. Que faut-il pour cela ? Peu de chose : une tendresse sincère, un rayon d'amour vrai.

Nous les verrons se transformer sous nos yeux, comme ces horticulteurs avisés qui assistèrent à l'étonnante métamorphose des anciens chrysanthèmes. Et tout au moins, elles ne nous feront pas regretter une splendeur éphémère, meurtrissante comme celle des roses. Elles nous donneront leurs trésors à une époque où ils seront pour nous sans prix, où nous en goûterons la forte et sereine jouissance et où ils seront là pour nous convaincre que les beaux jours enfuis n'ont pas été un vain rêve et qu'il en est resté quelque chose qui embaume et réjouit.

Fleurs de Ste-Catherine, le sentiment populaire vous a exquisement baptisées. Vous êtes bien les sœurs de celles dont on fête aujourd'hui la patronne. Votre touchante histoire nous trace nos devoirs et elle nous apprend, une fois de plus, que nous passons souvent auprès de notre bonheur sans le saisir. Je ne puis voir sur vos tiges fléchissantes s'épanouir vos corolles charmantes sans penser à toutes celles que notre indifférence fait cruellement souffrir et qui, pour si peu que l'on s'occupât d'elles, seraient belles et chères comme vous.

Je me dis que vous résumez à nos yeux désillusionnés le charme et l'ivresse de l'été défunt. Et je songe que rien n'est plus triste qu'un hiver sans fleurs, rien — hormis une vieillesse sans compagnon.

Franz Foulon.

Nyon, le 1<sup>er</sup> décembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Nous avons lu avec un certain intérêt l'amusante aventure des deux gendarmes et du chasseur, relatée dans le *Conteur* du 28 novembre.

Sans cependant pouvoir certifier l'authenticité de ce récit, nous ne doutons pas que les gendarmes, qui avaient à cœur de s'assurer de la régularité du droit de chasse du fuyard, se soient décidés à faire l'ascension de l'arbre, ce qui nous paraît tout naturel.

Mais nous avons peine à croire qu'ils aient employé, pour interpellé leur homme, le terme de « au nom de la loi », cette expression n'étant guère utilisée dans la gendarmerie, chacun sachant parfaitement que cette dernière n'agit qu'en vertu de la loi.

Vous remerciant par anticipation, nous vous prions de croire, monsieur le rédacteur, à l'assurance de notre haute considération.

Rour le poste,  
BUTTEX.

(Brigadier, vous avez raison ! (Réd.)

**Réclame fleurie.** — Un des principaux journaux de Glasgow vient d'avoir une idée assez originale. Dans un but de réclame sans doute, le rédacteur a chargé un horticulteur de planter, sur une immense pelouse, des fleurs aux couleurs vives, disposées de manière à reproduire le titre du journal en question. Cette pelouse, qui est au flanc d'une colline, se trouve le long d'une ligne de chemin de fer, de sorte que tous les voyageurs qui passent par là ne peuvent manquer de remarquer l'ingénieux parterre de fleurs parlantes.

Chaque lettre de cette singulière annonce mesure douze mètres de haut, et le titre en entier couvre un espace de quatorze cents mètres carrés !

Pour curieuse qu'elle soit, l'invention n'est

cependant pas tout à fait nouvelle. Il existe déjà, à l'île de Ténériffe, une annonce fleurie du même genre. C'est une réclame monstre pour une grande Compagnie industrielle locale. Les lettres ont dix mètres de haut et la phrase tout entière, longue de deux cent quarante-huit mètres, peut se lire distinctement à plus de trois milles en mer !

**Tunnels.** — Voici, dit un journal français, la longueur des principaux tunnels donnant accès au réseau français, ou qui en font partie intégrante :

Le tunnel du Saint-Gothard mesure 14,920 mètres ; le souterrain du Mont-Cenis mesure 12,220 mètres.

Immédiatement après viennent ceux de Mauvage, sur le canal de la Marne au Rhin, 4,700 mètres ; de la Nerthe, ligne de Marseille, 4,638 mètres ; de Blaisy, ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, 4,100 mètres ; Du Credo, sous la montagne de ce nom, ligne de Genève, 3,900 mètres ; de la Houblonnière, ligne de Caen, 3,100 mètres ; de Dommartin, ligne de Strasbourg, 2,678 mètres, et de Rolleboise, ligne de Rouen, 2,600 mètres.

### Les trois Dumas.

Il est question de grouper, sur la place Maiesherbes, autour du bronze de l'auteur d'*Antony*, celui de son fils, l'auteur de la *Dame aux Camélias*, et celui de son père, le général des armées de la République. La place Maiesherbes prendrait alors le nom de place des Trois-Dumas.

À ce propos, la *France* donne de curieux détails sur la force musculaire de ces trois hommes, qui avaient tous une taille de colosse.

Lorsque Dumas 1<sup>er</sup> se maria, dit ce journal, son mollet était juste de la grosseur de la taille de sa femme. Souvent, au manège, passant sous une poutre, il s'amusait à la saisir et à enlever son cheval entre ses jambes, la poutre dans ses bras. Une autre fois, il posait deux hommes sur une de ses jambes pliée, et, avec ces deux hommes en croupe, il parcourait à cloche-pied un espace d'une dizaine de mètres. Un jour, sortant du château qu'il habitait, et n'ayant pas la clef de la barrière, il prit la barre transversale, la secoua deux ou trois fois et fit sauter la pierre où elle était scellée. Et c'était un jeu pour lui que de passer quatre de ses doigts dans quatre canons de fusils et de soulever ainsi les quatre fusils, non pas à bras, mais à doigts tendus !

Les exercices d'athlétisme n'étaient pas toujours aussi inoffensifs. Le général était mulâtre, comme on le sait. Il se trouvait, un soir au théâtre, dans l'avant-scène d'une femme à la mode, lorsqu'un jeune fat lui vint rendre visite et lui proposa de la reconduire après le spectacle.

— Je vous remercie, dit-elle, en désignant le général, j'ai le bras de monsieur.

— Bah ! fit le petit maître avec une moue impertinente, je prenais monsieur pour votre domestique !

Dumas 1<sup>er</sup> bondit, prit le drôle par le collet, et, le soulevant comme une plume, le lança sur la scène. Tableau.

Ce colosse devait engendrer un colosse. Il n'y faillit point. Voici dans quels termes il fit part au général Brune de la venue au monde de celui qui, jaloux des lauriers paternels, devait prendre Soissons et conquérir Naples avec les chemises rouges :

« Ma femme vient de me donner un garçon qui mesure dix-huit pouces et pèse six livres et demie. S'il continue, à vingt-cinq ans ce gaillard-là ne sera pas un pygmée. »

Oh ! non, ce n'était pas un pygmée ! Cette vaste intelligence était logée dans un corps d'hercule. Il avait un biceps et une poigne formidables, et même il en tirait vanité. Il m'a raconté qu'au temps où il brigait la députation dans l'Yonne, ses partisans organisèrent une réunion publique. Il y vint une heure en retard, un électeur grincheux grommela sur son passage :

— C'est indécent de faire ainsi poser le monde !

— Tenez, fit Dumas II, en lui allongeant une maîtresse gifle, qui valait un coup de poing, vous n'auriez rien perdu pour attendre !

Tel père, tel fils. Dumas III, bien que de complexion plus affinée, et sans en faire parade, était doué de la même vigueur herculéenne. J'ai des fourmis dans les doigts rien qu'au souvenir de ses poignées de mains. Il excellait, en outre, à tous les exercices d'adresse. Il jonglait avec l'habileté d'un clown, en exécutait le tour des couteaux indiens, placés en auréole autour d'une tête humaine avec la sûreté de main d'un Malais. Il avait même fait une élève brillante, George Sand, qui, dans ses dernières années, s'amusait des journées entières à ce passe-temps périlleux, en fumant des cigarettes.

**Le Chansonnier vaudois**, de M. C.-C. Dénéréaz, est de tous nos recueils de ce genre le plus complet. Il comprend 109 morceaux, avec leur musique, divisés en 5 séries : 1<sup>o</sup> Chansons patriotiques. 2<sup>o</sup> Chansons militaires. 3<sup>o</sup> Chansons en patois. 4<sup>o</sup> Chansons à deux voix. 5<sup>o</sup> Romances et chansons diverses. — En vente au bureau du *Conteur Vaudois* au prix de fr. 1.80. — En remboursement, fr. 1.95. — Ce recueil est cartonné.

**Histoire suisse.** — La 5<sup>e</sup> livraison de l'*Histoire de la nation suisse*, par B. van Muyden, a paru (H. Mignot, éditeur, à Lausanne). Nous y trouvons le récit de l'émancipation du Valais, avec la bataille d'Ulrichen et l'alliance avec les Waldstätten ; la formation des ligues grisonnes ; les premières campagnes des Suisses en Italie, la conquête de l'Argovie et la création des bailliages libres, la guerre de Zurich contre Schwytz, avec la bataille de St-Jacques sur la Birse. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré aux pays romands, à leur organisation politique et sociale, à la « patrie de Vaud », et tout spécialement à Lausanne, ville épiscopale ; aux luttes de Genève contre le duc de Savoie, et enfin aux guerres de Bourgogne. Le fascicule se termine au moment où s'engage la bataille de Grandson.

On retrouve dans ces pages toutes les éminentes qualités que nous avons signalées dans les précédentes.

La sixième livraison, qui va paraître, terminera le premier volume. On y trouvera une table des matières, un répertoire alphabétique des noms de personnes et de lieux, un répertoire chronologique des principaux événements de l'histoire suisse jusqu'en 1515, et la liste des gravures du volume.

**Soirées de Belles-Lettres.** — Les deux soirées annuelles de cette société auront lieu, au théâtre, lundi 7 et mercredi 9 courant. Comme toujours, le programme est très alléchant : un *prologue*, une comédie de Marivaux, le *jeu de l'amour et du hasard*, et une comédie en vers de Jacques Normand, l'*Amiral*. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, ne tardez pas à prendre vos places. Vous le savez, pour les soirées d'étudiants, les billets sont bien vite enlevés. Qui sait ? peut-être n'y en a-t-il déjà plus.

**Petits conseils.** — Si vous avez la migraine, adoucissez la lumière. Egalisez la température, qu'elle soit tiède et non froide. — Prenez un bain de pieds à la moutarde et trempez vos mains dans de l'eau chaude, si elles sont froides. Les personnes sujettes aux migraines prendront, dès le commencement du mal, une dose de sel de magnésie.

Couchez un jeune enfant sur le côté droit, plutôt que sur le côté gauche. Une fois éveillé, laissez-le sur le dos afin de lui permettre de remuer les jambes et les bras. Le berceau doit être placé de manière à ce que la lumière arrive également sur les deux yeux. De cette façon l'enfant ne prendra pas l'habitude de loucher.

#### Lè martshauds de remessès.

Po remessi pè lo pàilo et pè l'hotò, faut ài fennès de cliào remessès ein paille de riz qu'on atsitè deïn lè bouteqùès et, quand l'eïn ont 'na tota nàova, cliào pènettès sont contentès que dâi sorcicrès ; kâ n'y a pas, 'na bouna remesse deïn on hotò est adè oquè et que ne sâi pas pîrè po lè z'écovirès ; l'âi a assebin lo dzo de

l'abbayî que iè fâ son servîço, kâ, quand vo dècheindè lè z'egrâ po allâ à la pararda, se voutra fenna ne vo z'accouilliè pas la remessè su lo cotson, vo z'ariâ bio ètrè deïn lè carabinièrs, jamé vo n'ècliafèriâ la brotse et vo ne sariâ papi fotu dè fèrè on carton.

Et po lè fennès qu'ont on hommo qu'àmè trào quartettâ et que fâ lo fou pè l'hotò quand s'eïn revint tard la nê dè la pinta. faut-te pas, bin dâi iadzo, la remessè po lo mettèrè à l'odèrè ?

Po lè z'hommo, què dussont assebin teni ào proupro pè l'étrabllio et dévant la grandze, ne lào faut pas de cliào remessès de magasin, coumeint po lè fennès ; s'agit d'avâi oquè de pllie cossu ; assebin lè font leu-mèmo àobin l'atsitont de cliào bounès remessès de biolla que servont destra et que l'usont tanqui'a que ne sèyont pereïn que dâi ràodzons.

Po fèrè de cliào remessès que vo dio, n'y ein avâi min à Motèlon et Frègni ; à leu lo pompon po ein fèrè dâi bounès, assebin l'eïn veïndiont gaillâ.

Coressant ti dou lè fàirès avouè 'na chergosse tota eintsatellâ de cliào remessès et diabllio lo pas se n'eïn reinmenâvont pi iena tsi leu ; tot ceïn felâvè coumeint dào sucro, kâ tsacon savâi que ceïn ètâi dào cossu et dào bon.

On dzo de fàirè d'Agllio, Motèlon et Frègni l'âi sè trovront, coumeint dè justo, dza de grand matin. Motèlon que baillivè sè remessès po treïnta centimes eut astout espèdiyi totès lè sinnès, tandi que Frègni, que sè tegnâi avouè sa chergosse on pou pe levè et que lè veïndâi quaranta centimes ein avâi bin onco on part de dozannès.

Dévant de sè reinmodâ contrè l'hotò, Motèlon va derè à son collègue Frègni de veni bairè on verro et lè vouâique ti dou tsi lo père Henri ïo tapont po demi-litre.

Tandi que bêvessant, Frègni fâ à Motèlon : — Dis-vâi l'ami, coumeint fâ-tou po poâi bailli tè remessès po treïnta centimes ; mè, que robo dza'la biolla et lè lantannès po lè fèrè, ne pu pas m'eïn teri ein lè veïndeint quaranta ?

— Oh ! oh ! lài fâ Motèlon, binsu que te ne pâo pas t'eïn teri se te ne robè que la biolla et lè lantannès ; mè, ye robo lè remessès totès fètès ; lè dinse que ye pu nia lè dou bets.

C. T.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro de l'*Echo de Paris*, où nous lisons cet entre-fillets, qui nous laisse quelque peu rêveur :

« Saviez-vous qu'en Suisse où l'oranger est rare, c'est le gruyère qui remplace, dans l'ordre symbolique, la fleur virginale chantée par Mignon ?

» Cela peut sembler étrange, mais rien n'est plus exact. Le jour même de son mariage on remet à la jeune Suisseuse qui convole en justes noces un grand fromage nuptial fait, assure-t-on — mais nous ne prenons pas sur nous de garantir cette origine — avec du lait de génisse vierge (?) trait par des vachères *idem*.

» Et ce gruyère symbolique placé sous globe sur la cheminée conjugale y tient lieu de la couronne de fleurs d'oranger de nos mariées.

» Ce fromage n'est pas seulement un emblème, il sert aussi d'éphémérides. Les jeunes époux y notent par des entailles les dates des naissances, des mariages et des morts de la famille. *Utile dulci !* »

**Lois vaudoises.** — Chacun sait combien il est difficile de s'y reconnaître, lorsqu'on fait une recherche dans notre recueil de lois, qui renferme à la fois les lois en vigueur et celles qui sont abrogées ou modifiées. Il y a longtemps qu'on entend, de tous côtés, exprimer le désir d'avoir une nouvelle édition de ce volumineux recueil, dégagée de tout ce qui n'a plus de valeur aujourd'hui.

MM. Henri Gross, avocat, et Lucien Vincent, imprimeur, autorisés par le Conseil d'Etat, vont entreprendre cet intéressant et utile travail, dont l'exécution aura lieu sous la surveillance de l'autorité supérieure et offrira toutes les garanties voulues.

Il fut un temps où une telle publication n'aurait intéressé que les hommes d'affaires et les hommes de lois, mais aujourd'hui que l'instruction a pénétré partout et que chaque citoyen est obligé de se tenir au courant des affaires publiques, qui touchent par tant de points à notre législation, elle trouvera chez tous un favorable accueil.

Cette publication, qui sera de longue haleine (deux ou trois années peut être), paraîtra par fascicules, dont le prix variera entre 60 et 80 centimes. On aura ainsi une occasion exceptionnelle de se procurer le recueil complet de nos lois vaudoises, en répartissant la dépense sur une longue période. — On souscrit chez M. Lucien Vincent, imprimeur, à Lausanne.

**THÉÂTRE.** — Si nous en croyons l'opinion générale, la représentation de jeudi n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. C'est l'*Étincelle*, de Pailleton, qui a eu le plus de succès, grâce à Mlle d'Athis et à M. Faure, qui se sont fort bien acquittés de leur tâche. Mlle d'Athis a rendu certaines situations avec infiniment de vérité et de grâce. Quant à Mme Marley, elle ne nous paraît pas avoir compris son rôle dans la première partie de la pièce. Tout était exagéré. La seconde partie a été meilleure.

Dans l'*Amiral*, un seul acteur nous semble avoir droit à tous les éloges, c'est M. Léry, qui s'est montré là comique parfait. Tout, chez lui, est donné naturellement et avec une grande finesse. M. Daubrel ne nous a pas fait aussi plaisir que d'habitude. Une diction tenue sans cesse à un diapason élevé et trop d'uniformité dans le jeu de scène, ont nui à son succès. Enfin, mangeant les mots dans un débit précipité outre mesure, il nous a fait perdre une bonne partie des jolis vers de J. Normand. — M. Poulhier et Mme Marley ont été très amusants.

Demain dimanche : La *Belle Limonadière*, drame nouveau, de l'Ambigu. Jeudi, 10 décembre, *Bébé*, comédie en 3 actes de E. Najac et Hennequin.

#### Boutades.

Un vénérable pochard suit le trottoir d'une des rues de Paris. Quand on dit qu'il le suit, c'est un peu exagéré, car il décrit des zigzags très accentués. Soudain, il se raidit et, regardant la lanterne rouge d'un poste de police, s'écrie :

— Attention ! Tiens-toi droit ! Rappelle-toi que tu es Français et que tu vas passer devant l'ennemi !

M<sup>lle</sup> X... prenait, hier, sa cinquième leçon d'équitation.

— Eh bien ! monsieur l'écuyer, trouvez-vous que je fais quelques progrès ?

— Certainement ; vous tombez aujourd'hui avec plus de grâce que la semaine dernière !

Entendu aux abords d'une église :  
Le mendiant (à la vieille dame qui passe) :  
— La charité, s'il vous plaît !  
La passante ne se retourne pas.  
Le mendiant (qui connaît le cœur humain) :  
— Si jeune, et déjà le cœur si dur !  
La dame se retourne et lui remet vingt sous.

Cueilli en flânant, sur le quai de Neuchâtel, entre deux modistes, dont l'une pas-modeste du tout. On en jugera.

— Je t'assure, Sophie, que tu as tort de dire du mal de M. X. ; il est très goûté dans les salons du Faubourg.

— C'est possible, ma Loulou, mais quand on l'a goûté, on n'en veut plus.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE

Thés de Chine et de Ceylan.

L. MONNET

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Houa.